

Bachelier en management de la logistique

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE

Tél : +32 (0) 71 15 98 00

Fax :

Mail : eco.montignies@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

Activités d'intégration professionnelle			
Ancien Code	ECLG2B30AIP	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	COLG2300		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	7 C	Volume horaire	84 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Pauline CLAEYS (pauline.claeys@helha.be)		
Coefficient de pondération	70		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Objectifs de cette unité d'enseignement :

Stage 1

- Découvrir le milieu professionnel, ses exigences en termes d'objectifs et de comportements;
- Donner une expérience concrète de la pratique d'un métier;
- Faire participer les étudiants aux activités quotidiennes d'une entreprise/institution;
- Développer des compétences de communication écrite dans le cadre d'activités professionnelles;
- Sensibiliser les étudiants à la dimension durable de leur métier et donc aux enjeux environnementaux et éthiques auxquels ils auront à faire face.

Séminaire de préparation au Travail de Fin d'Etudes

- Comprendre les objectifs, étapes, modalités de déroulement du Travail de Fin d'Etudes qui sera présenté en jury en bloc 3. Le but est aussi de déjà bien initier la réflexion quant à ce travail dès le bloc 2.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **S'insérer dans son milieu et s'adapter à son évolution**

- 1.1 Travailler tant en autonomie qu'en équipe éventuellement multidisciplinaire dans le respect de la culture de l'entreprise
- 1.3 Adopter une attitude éthique et respecter les règles déontologiques
- 1.5 Identifier ses besoins de développement et s'inscrire dans une démarche de formation permanente

Compétence 2 **Communiquer, écouter, informer, conseiller les acteurs tant en interne qu'en externe**

- 2.2 Adapter ses techniques de communication, son vocabulaire à l'interlocuteur quel qu'il soit
- 2.3 Comprendre les attentes et besoins de son interlocuteur

Compétence 3 **Mobiliser les savoirs et savoir-faire propres au domaine des transports et logistiques**

- 3.1 Respecter les règles juridiques, douanières et administratives liées à l'approvisionnement, l'expédition et l'entrepôt
- 3.2 Utiliser les outils informatiques de base tels que la messagerie électronique, le traitement de texte, le tableur et la base de données
- 3.3 Utiliser les logiciels spécifiques au secteur de la logistique

Compétence 5 **S'organiser : structurer, planifier, coordonner, gérer de manière rigoureuse les actions et les tâches liées à sa mission**

- 5.3 Assurer le suivi documentaire et physique des opérations

Acquis d'apprentissage visés

Voir les acquis d'apprentissage visés dans les fiches descriptives des activités d'apprentissage composant cette Unité d'Enseignement

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

ECLG2B30AIPA	Stage I	72 h / 6 C
--------------	---------	------------

ECLG2B30AIPB	Séminaire de préparation au travail de fin d'études	12 h / 1 C
--------------	---	------------

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 70 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

ECLG2B30AIPA	Stage I	60
--------------	---------	----

ECLG2B30AIPB	Séminaire de préparation au travail de fin d'études	10
--------------	---	----

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Si l'Unité d'Enseignement est constituée d'une seule Activité d'Apprentissage, la note obtenue pour l'activité d'apprentissage est reportée automatiquement à la note de l'Unité d'Enseignement.

Si l'Unité d'Enseignement est constituée de plusieurs Activités d'Apprentissages :

Sauf décision contraire du jury de délibération, en cas d'échec à une Activité d'Apprentissage (AA) qui la compose, l'Unité d'enseignement ne sera pas validée. En cas d'échec à une ou plusieurs AA, la note de l'UE sera la note la plus faible des AA en échec.

Si toutes les AA ont une note supérieure ou égale à 10, alors la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

En cas de note englobante (CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), PR (note de présence), Z (zéro) ou FR (fraude)) dans une des Activités d'Apprentissage composant l'Unité d'Enseignement, cette mention sera reportée automatiquement à la note de l'Unité d'Enseignement, et ce quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE. Aussi, la non présentation d'une partie d'une épreuve (ex : une partie écrite et une partie orale d'un examen) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Notez que ces principes explicités en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation (première ou seconde session).

5. Cohérence pédagogique

L'articulation entre un stage et un séminaire de préparation au TFE (Travail de Fin d'Études) est pédagogiquement cohérente car elle permet de créer un lien direct entre l'expérience pratique et la recherche académique. Le stage offre aux étudiants l'opportunité de s'immerger dans un environnement professionnel, d'acquérir des compétences pratiques et d'identifier des problématiques concrètes. Le séminaire, quant à lui, guide les étudiants dans la formalisation de ces expériences en un travail de recherche rigoureux, en les aidant à structurer leurs réflexions, à approfondir leurs analyses et à développer une méthodologie adaptée. Cette complémentarité renforce la pertinence et la qualité du TFE, en ancrant le travail académique dans une réalité professionnelle vécue.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier en management de la logistique

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : eco.montignies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Stage I			
Ancien Code	4_ECLG2B30AIPA	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	COLG2301		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	6 C	Volume horaire	72 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Pauline CLAEYS (pauline.claeys@helha.be)		
Coefficient de pondération	60		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage permet une immersion dans un ou plusieurs départements d'un établissement hôtelier ou de restauration en offrant à l'étudiant.e l'opportunité de confronter ses compétences de savoirs, savoir-faire, savoir-être aux attentes et réalités du milieu professionnel, durant les 4 semaines consécutives prévues dans le planning, à temps plein.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant.e sera capable de :

- effectuer les démarches administratives en lien avec la recherche, le suivi et l'évaluation du stage
- adopter les attitudes et comportements attendus lors de la réalisation du stage afin d'atteindre les objectifs fixés par le maître de stage
- rédiger un rapport de stage en respectant les consignes données

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Avant le stage :

trouver un lieu de stage
négocier des missions, tâches, ... en accordant une attention particulière au job description
remplir les obligations administratives à savoir, a minima,
(faire) compléter une demande de stage non manuscrite en s'assurant que le job description indiqué corresponde à celui négocié et la faire signer par la responsable de l'activité d'apprentissage pour accord, avant les conventions.
(faire) compléter de façon non manuscrite et faire signer une convention de stage en 3 exemplaires originaux par chaque partie prenante et transmettre à chacune, son exemplaire
remettre au maître de stage une grille d'évaluation au plus tard, le 1er jour du stage

Pendant le stage :

'intégrer dans un ou plusieurs départements d'un établissement hôtelier ou de restauration en se familiarisant avec les structures et les processus
comprenant les objectifs et les attentes des personnes avec lesquelles il/elle est en contact
établissant des relations avec les collègues et les responsables directs
utilisant le vocabulaire de la profession
adoptant le savoir-être de l'entreprise
respectant les consignes, les règles, l'éthique
développer des compétences professionnelles en mobilisant les formations théoriques et pratiques acquises durant son cursus et/ou son expérience personnelle

utilisant les outils mis à sa disposition
appliquant les procédures, le savoir-faire de l'entreprise
s'exprimant dans la langue des collègues, clients ou fournisseurs afin d'asseoir et enrichir ses compétences linguistiques
gérant son temps de manière efficace afin de prioriser les tâches pour respecter les délais et anticiper les potentiels imprévus
évaluant ses progrès afin d'ajuster ses objectifs ou les stratégies à adopter
portant un regard critique sur les pratiques professionnelles
se développer sur le plan personnel en
améliorant sa confiance en soi
améliorant sa capacité à prendre des décisions
en tenant compte des avis pour remettre en question ses pratiques ou comportements
se confrontant à des difficultés pour les surmonter
se positionnant dans un processus continu d'apprentissage, d'adaptation et d'amélioration

En fin de stage :

récupérer la grille d'évaluation complétée et signée par le maître de stage et la remettre à la personne désignée

Après le stage :

rédiger un rapport de stage selon un contenu défini et le transmettre à la personne désignée selon les procédures définies.

...

Démarches d'apprentissage

Travail en autonomie

Organisation de séances de questions/réponses à la demande, en séance plénière ou en petits groupes
Supervision de la bonne exécution des démarches en lien avec la recherche, la réalisation et l'évaluation du stage

Mise à disposition des documents de référence, des objectifs, des consignes de rédaction du rapport, de la grille d'évaluation du rapport, ... sur la plateforme de l'institution

Dispositifs d'aide à la réussite

Mise à disposition de lieux de stage proposés par les entreprises du secteur et le département international de la Helha

Suivi individuel des démarches

Sources et références

Toutes les sources sont reprises dans le support déposé sur Connected au regard de l'AA.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- Document de guidance (distribué à l'exposé introductif de l'enseignant)
- Guide de rédaction du rapport de stage
- Documents de stages : demande, convention, document d'assurance, grille d'évaluation du Maître de Stage
- Cours antérieurement suivis et recherches personnelles de l'étudiant
- Règlements
- Plate forme d'e-learning

Modalités opérationnelles, notes de cours, PPTs, ou autres supports, vademecum, directives seront déposés sur la plateforme numérique au regard de l'AA.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation finale de l'étudiant portera sur les aspects suivants :

- Grille d'évaluation du Maître de Stage (60 %)

- Rapport de visite de l'enseignant auprès de l'entreprise (15 %)
- Dossier et rapport de stage écrit de l'étudiant (25 %)
- Prise en compte d'éléments pouvant moduler la note finale (démarches, respect des consignes, respect des échéances, intérêt du lieu de stage...) par le titulaire de l'activité d'apprentissage.

En cas de non remise du rapport, la note de l'AA sera PP (Pas Présenté). Pour autant que le stage ait été presté en totalité au Q2, le rapport pourra être représenté au Q3.

En cas de renvoi pour faute grave, la note de l'AA sera Z (Zéro). L'AA ne pourra pas être représentée en Q3.

En cas de fraude, la note de l'AA sera FR (Fraude) et l'AA ne pourra pas être représenté au Q3

L'étudiant ayant un motif légitime ML, reconnu par la coordination et direction, en Q2 peut réaliser son stage en Q3, en période d'ouverture officielle de la HE.

Etudiants diplômables en janvier :

L'AA est réorganisable en janvier, et le contenu de l'évaluation portera sur le même contenu et via les mêmes modalités qu'en N-1, tant pour la première que pour la seconde session.

Si l'étudiant.e n'a pas souhaité participer à une activité pédagogique faisant l'objet d'une évaluation, une autre modalité d'évaluation lui sera imposée. Par ailleurs, si l'activité pédagogique est obligatoire, l'étudiant est ajourné.

Si le maître de stage a répondu « non » à au moins l'une des questions suivantes issues de la grille d'évaluation :

« Le stagiaire a-t-il globalement donné satisfaction durant son stage ? »

« Estimez-vous que le stagiaire sera à l'avenir capable de donner satisfaction dans un stage du même type et/ou dans une activité professionnelle du même type »,

La note de l'AA sera automatiquement inférieure à 10 et, de facto, en échec.

La coordination stage accordera cette note sur base des grilles d'évaluation du maître de stage, du professeur visiteur et du rapport de stage.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Rap + Stg	100		
Période d'évaluation					Stg + Trv	100

Rap = Rapport(s), Stg = Stages, Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 60

Dispositions complémentaires

Si l'Unité d'Enseignement est constituée d'une seule Activité d'Apprentissage, la note obtenue pour l'activité d'apprentissage est reportée automatiquement à la note de l'Unité d'Enseignement.

Si l'Unité d'Enseignement est constituée de plusieurs Activités d'Apprentissages :

Sauf décision contraire du jury de délibération, en cas d'échec à une Activité d'Apprentissage (AA) qui la compose, l'Unité d'enseignement ne sera pas validée. En cas d'échec à une ou plusieurs AA, la note de l'UE sera la note la plus faible des AA en échec.

Si toutes les AA ont une note supérieure ou égale à 10, alors la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

En cas de note englobante (CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), PR (note de présence), Z (zéro) ou FR (fraude)) dans une des Activités d'Apprentissage composant l'Unité d'Enseignement, cette mention sera reportée automatiquement à la note de l'Unité d'Enseignement, et ce quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE. Aussi, la non présentation d'une partie d'une épreuve (ex : une partie écrite et une partie orale d'un examen) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Notez que ces principes explicités en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation (première ou seconde session).

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier en management de la logistique

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : eco.montignies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Séminaire de préparation au travail de fin d'études			
Ancien Code	4_ECLG2B30AIPB	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	COLG2302		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Pauline CLAEYS (pauline.claeys@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

L'objectif de cette activité d'apprentissage (AA) est de permettre à l'étudiant de se préparer à la réalisation de son travail de fin d'études qui devra être réalisé en bloc 3. Cette AA peut aussi permettre à l'étudiant de déjà faire une série de premiers choix en ce qui concerne son futur TFE, de développer un sens critique et d'entamer une réflexion sur l'analyse d'une problématique.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de cette activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable de :

- identifier une problématique pouvant faire l'objet d'un travail pertinent, réaliste et répondant aux objectifs d'un TFE
- se poser les bonnes questions de recherche pour avancer dans la réalisation de son TFE,
- planifier son travail,
- organiser une recherche d'information approfondie et rigoureuse,
- référencer correctement les sources dans le texte et dans la bibliographie,
- développer un sens critique par rapport à la fiabilité des documents externes et par rapport à ses propres résultats,
- produire un document écrit respectant les normes orthographiques et grammaticales attendues,
- utiliser le vade-mecum des TFEs du Département Economique de La Louvière.
- ...

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Contenu du séminaire :

Réflexion/Brainstorming - Carnet de Bord

- Définition d'un sujet de TFE pertinent, intéressant et original,
- Identification d'une problématique pouvant faire l'objet d'un TFE,
- Formulation d'une question de recherche,
- Elaboration d'une méthodologie de travail et de recherche transférable au sujet de TFE définitif,
- Organisation et rédaction du document écrit,
- Planification de la réalisation du TFE,
- Réalisation des recherches d'informations,
- Référencement des sources utilisées dans le TFE et bibliographie
- Utilisation pertinente de l'IA
- ...

Démarches d'apprentissage

Le titulaire de cette AA aura pour rôle de :

- accompagner les étudiants dans leurs démarches et les sensibiliser à l'importance du TFE dans leurs parcours,
- organiser des ateliers animés par la coordination,
- aider à la mise en situation des problématiques.

Les étudiants réaliseront :

- des mises en situations,
- des travaux et exercices individuels et en groupe,
- des recherches en bibliothèque et en ligne,
- la lecture de TFE comme "référence" et la lecture d'ouvrages.

Dispositifs d'aide à la réussite

Coaching individualisé

Décisions communes des deadlines,

Présentation claire des acquis d'apprentissages et des modalités d'évaluation au cours 1

Séances de questions / réponses bienvenues,

Climat de confiance

Sources et références

Ouvrages de références tels que :

Le Broussois, V. & Auger, P. (2023). *La boîte à outils des écrits professionnels*. Dunod.

Puigeliou, C. & Terré, F. (2022). *Rédiger un mémoire ou une thèse - Parcours intellectuel et méthode*. Bruylant.

Spicher, A. (2021). *Savoir rédiger: Les techniques pour écrire avec clarté et efficacité*. Ellipses.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- Exercices de mise en situation progressifs
- Carnet de bord de l'étudiant
- Slides et dossiers distribués lors des différentes séances
- Prise de notes
- Vade-Mecum à l'usage des étudiants pour réaliser et défendre son TFE - Bacheliers du Domaine Economique, La Louvière
- Ressources disponibles à la bibliothèque et/ou en ligne

Modalités opérationnelles, notes de cours, PPTs, ou autres supports, vademecum, directives seront déposés sur la plateforme numérique au regard de l'AA.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Au Q2, cette activité d'apprentissage sera évaluée de deux manières :

1. Evaluation continue lors des différentes séances (recherches effectuées, implication dans les exercices, approfondissement de la réflexion, dépôt des différentes parties du carnet de bord sur ConnectEd selon les échéances fixées par l'enseignant, ...) = **40%**.

Toutes les séances du séminaire ainsi que la remise des différents travaux sont obligatoires.

2. Rédaction d'un portfolio de synthèse reprenant les différentes étapes et recherches effectuées lors du séminaire et comprenant également une auto-évaluation et une auto-critique du travail de l'étudiant (exercice introspectif et métacognitif). = **60%**

L'étudiant ne remettant pas son portfolio obtiendra PP pour l'ensemble de l'UE.

Au Q3 :

Rédaction d'un portfolio de synthèse reprenant les différentes étapes et recherches effectuées lors du séminaire et comprenant également une auto-évaluation et une auto-critique du travail de l'étudiant (exercice introspectif et métacognitif). = 100%. L'étudiant ne remettant pas son portfolio obtiendra PP pour l'ensemble de l'UE.

Si l'étudiant n'a pas souhaité participer à une activité pédagogique faisant l'objet d'une évaluation, une autre modalité d'évaluation lui sera imposée. Par ailleurs, si l'activité pédagogique est obligatoire, l'étudiant est ajourné.

Les modalités opérationnelles seront postées sur Connected au regard de l'AA.

Etudiants diplômables en janvier :

L'AA est réorganisable en janvier, et le contenu de l'évaluation portera sur le même contenu qu'en N-1, et via un travail écrit pour 100% de la note, tant pour la première que pour la seconde session.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Evc + Trv	40		
Période d'évaluation			Tvs	60	Tvs	100

Evc = Évaluation continue, Trv = Travaux, Tvs = Travail de synthèse

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Si l'Unité d'Enseignement est constituée d'une seule Activité d'Apprentissage, la note obtenue pour l'activité d'apprentissage est reportée automatiquement à la note de l'Unité d'Enseignement.

Si l'Unité d'Enseignement est constituée de plusieurs Activités d'Apprentissages :

Sauf décision contraire du jury de délibération, en cas d'échec à une Activité d'Apprentissage (AA) qui la compose, l'Unité d'enseignement ne sera pas validée. En cas d'échec à une ou plusieurs AA, la note de l'UE sera la note la plus faible des AA en échec.

Si toutes les AA ont une note supérieure ou égale à 10, alors la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

En cas de note englobante (CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), PR (note de présence), Z (zéro) ou FR (fraude)) dans une des Activités d'Apprentissage composant l'Unité d'Enseignement, cette mention sera reportée automatiquement à la note de l'Unité d'Enseignement, et ce quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE. Aussi, la non présentation d'une partie d'une épreuve (ex : une partie écrite et une partie orale d'un examen) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Notez que ces principes explicités en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation (première ou seconde session).

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).